

Assemblée générale par ZOOM – programme 2021 – cotisations 2021

Mesdames, Messieurs, chères amies, chers amis,

L'Assemblée générale de Cèdres Réflexion est convoquée le 3 février 2021 de 19h30 à 21h~

Elle aura lieu par visioconférence. Un lien de connexion zoom* sera adressé aux membres, par mail, le lundi 1^{er} février 2021.

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption du PV de la dernière AG
3. Rapport d'activités 2020 (présentation – adoption)
4. Comptes 2020 (présentation – rapport des contrôleurs – adoption)
5. Nomination de 2 nouveaux membres du comité
6. Nomination de deux contrôleurs des comptes
7. Information et discussion sur les projets de l'Association pour l'avenir et l'organisation du comité
8. Budget 2021 (indicatif)
9. Divers et propositions individuelles

- Le PV de l'AG 2020 peut être consulté en ligne : <https://cedresreflexion.ch/lassociation/documents/>.
- Les états financiers 2020 seront mis en ligne (même adresse) tout début février.

Programme 2021

Les thématiques suivantes font l'objet d'une réflexion et d'une réalisation sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire :

- Esprit du lieu (le cas vaudois)
- L'expérience religieuse, approche philosophique et théologique
- Les chemins de la haine (projet pluridisciplinaire avec Charles Kleiber)

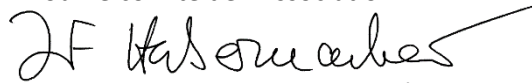
Cotisations 2021

En 2020 et vu la cessation des activités due au contexte sanitaire, le comité avait choisi de ne pas faire l'appel traditionnel des cotisations. Cette année, nous comptons à nouveau sur votre engagement et votre générosité ! Pour rappel les cotisations annuelles sont fixées comme suit :

- Cotisation ordinaire : Fr. 50.-
- Cotisation de soutien : Fr. 100.-
- Cotisation de membre bienfaiteur : Fr. 200.-

Nous nous réjouissons de vous rencontrer virtuellement nombreuses et nombreux le 3 février prochain et, dans cette attente, nous vous adressons à chacune et chacun, Mesdames, Messieurs, chères amies chers amis, nos cordiaux messages.

Pour le comité de l'Association



Jean-François Habermacher, président

Annexes : **bulletin de versement référencé** à utiliser pour les cotisations